

**COMMUNE
DE
WINGERSHEIM**

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg - Campagne

**Extrait des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 mai 2010

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 14

Présents : SPITZER François - DECKER Régine - BURGER Sylvie - ECKART Jean-Luc - FUCHS Albert - GANTZER Pierre - LAPP Sébastien - LOTH Joseph - MEYER Isabelle - OSTER-SCHALL Albert - PFISTER Hubert - REMOND Xavier - UGE Brigitte

Absent excusé : FUCHS Didier

1. Le Procès-verbal de la séance du 8 avril 2010 a été adopté par l'ensemble des membres présents à ladite réunion.
2. Désignation du **secrétaire de séance** : Mme Sylvie BURGER

3. Rénovation avec mise aux normes de la Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal,

VU le projet de restauration de la Salle des Fêtes ;

VU le programme et l'enveloppe financière des travaux arrêtés par le Conseil Municipal en date du 5 mai 2009 ;

VU la consultation de maîtres d'œuvre selon délibération du Conseil Municipal en date du 6 août 2009 retenant le Cabinet d'Architecture DOSSMANN Pascal de WINGERSHEIM ;

VU l'évolution du programme :

- **DÉCIDE** la rénovation de la Salle des Fêtes avec mise aux normes et isolation acoustique suivant les devis descriptifs et estimatifs totaux suivants :

➤ Plâtrerie, faux-plafond :	30.339 € HT	Menuiserie intérieure :	27.717 € HT
➤ Peinture :	9.731 € HT	Store :	5.468 € HT
➤ Électricité :	15.052 € HT	Ventilation :	3.040 € HT
➤ Serrurerie- auvent	7.612 € HT	Façades extérieures :	16.352 € HT
➤ Honoraires :	16.852 € HT		

TOTAL : 132.163 € HT

- **DÉCIDE** de lancer les consultations d'entreprises suivant procédure adaptée et d'assurer la publication adéquate

- **SOLLICITE** l'aide financière du **Conseil Général du Bas-Rhin** sur les travaux suivants :

* Plâtrerie, faux-plafond :	30.339 € HT	* Électricité :	15.052 € HT
* Ventilation :	3.040 € HT	TOTAL	48.431 € HT

- **SOLLICITE** l'aide financière de la **Région Alsace**.

(adoptée à l'unanimité)

4. Contrat de maintenance des chaudières.

Le Maire explique aux élus que l'entretien des 5 chaudières des différents bâtiments communaux avait été effectué par l'entreprise DOMO SERVICES devenue par la suite SVELYS à ECKBOLSHEIM depuis l'année 2002.

Néanmoins, l'hiver dernier, suite à différentes pannes dans un logement communal route de Mittelhausen, cette entreprise n'a pas respecté ses engagements alors que la prestation annuelle s'élève à 1351 € TTC. La Commune a donc sollicité d'autres offres pour l'entretien de ses chaudières.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté :

- **DÉCIDE** de dénoncer le contrat qui le liait à l'entreprise SVELYS à ECKBOLSHEIM
- **ACCEPTE** la proposition de l'entreprise DIEBOLD à HOHFRANKENHEIM pour un montant annuel de **917,72 € TTC** en 2010.
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat avec le nouveau prestataire.

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 2 juin 2010
et publication ou notification

Pour extrait conforme
Le Maire